

EPREUVE ECRITE COMMUNE DE SCIENCES SOCIALES – SESSION 2011

Sujet : Consommation et utilité

Document 1 : La consommation selon J.-B. Say

Qu'est-ce que consommer ?

C'est détruire l'utilité qui est dans un produit, et par là lui ôter la valeur que cette utilité lui donnait.

Donnez-moi l'exemple de quelques consommations.

Consommer des vivres, ce n'est pas détruire la matière dont se composaient les vivres, car il n'est pas au pouvoir de l'homme de détruire de la matière, c'est détruire ce qui faisait l'utilité de cette matière, la propriété qu'elle avait de servir d'aliment.

Consommer un habit, ce n'est pas détruire cet habit, car les parcelles qui s'en sont détachées à mesure qu'il a été usé, ont été répandues dans l'univers et subsistent encore quelque part, mais c'est détruire toute l'utilité qui se trouvait dans l'habit ; de manière que, ne pouvant plus être bon pour personne, personne ne consent à offrir aucun autre produit pour en devenir possesseur.

Source : Jean-Baptiste Say, *Catéchisme d'économie politique ou instruction familière qui montre de quelle façon les richesses sont produites, distribuées et consommées dans la société*, Chapitre XXIV, « De la consommation en général », Bossange, Paris, pp.148-149, 1821

Document 2 : Structure des dépenses selon l'âge de la personne de référence en 2006, en %

	Moins de 25 ans	De 25 à 44 ans	De 45 à 64 ans	65 ans et plus	Ensemble
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	9,8	13,7	15,6	19,6	15,5
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	3,3	2,5	2,7	2,3	2,6
Articles d'habillement et chaussures	7,5	9,2	7,9	5,0	7,8
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	27,0	16,5	14,0	18,6	16,2
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	5,7	7,0	7,3	8,1	7,3
Services médicaux et de santé	1,9	2,9	3,6	5,2	3,6
Transports	16,0	16,8	17,0	10,7	15,7
Communications	4,8	3,8	3,7	3,0	3,6
Loisirs et culture	7,9	8,7	9,5	8,9	9,0
Enseignement	1,6	0,6	1,0	0,0	0,7
Hôtels, restaurants, cafés	5,8	6,4	5,7	3,5	5,6
Autres biens et services (1)	8,6	11,9	12,0	15,0	12,4
Dépense totale (2)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Notamment : biens et services de soins personnels, bijouterie et maroquinerie, dépenses relatives aux gardes d'enfants hors du domicile, assurances et services financiers, divers autres services (services juridiques, cotisation à des associations...).

(2) La dépense totale s'entend ici hors impôts, gros travaux, remboursements de prêts et prélèvements effectués par l'employeur, transferts financiers entre ménages.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, *enquête budget de famille 2006*.

Document 3 : Évolution des écarts de structure de consommation entre groupes sociaux, de 1979 à 2006 (en %)

	Ecart entre le 5 ^{ème} quintile (ménages aisés et le 1 ^{er} quintile (ménages modestes) de niveau de vie		Ecart entre les cadres, professions intellectuelles supérieures, professions libérales, et les ouvriers	
	1979	2006	1979	2006
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	-16,9	-4,5	-11,1	-4,0
Santé	-2,8	1,0	-1,4	0,8
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles (hors foyers fictifs)	-1,5	-13,5	0,2	-7,4
Boissons alcoolisées et tabac	-0,5	-1,0	-1,2	-1,3
Éducation	0,0	-0,1	0,8	0,5
Communications	0,3	-1,5	0,8	-0,8
Articles d'habillement et chaussures	1,5	0,8	1,2	1,0
Autres biens et services	2,1	0,9	1,3	0,7
Loisirs et culture	3,0	6,4	2,3	5,2
Meubles, articles de ménage et entretien courant de l'habitation	3,2	3,1	1,3	2,7
Hôtels, cafés et restaurants	5,2	3,2	3,5	2,7
Transports	6,3	5,0	2,3	-0,2

Lecture : en 2006, la part moyenne des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées dans la consommation des cadres, des professions intellectuelles supérieures et des professions libérales est inférieure de 4,0 points à celle des ouvriers.

Source : INSEE, *Enquêtes Budget des Familles 1979 et 2006 in F. Recours, P. Hebel, R. Berger, « Effets de générations (sic), d'âge et de revenus (re sic) sur les arbitrages de consommation »*, CREDOC, Cahiers de recherche n°258, 2008

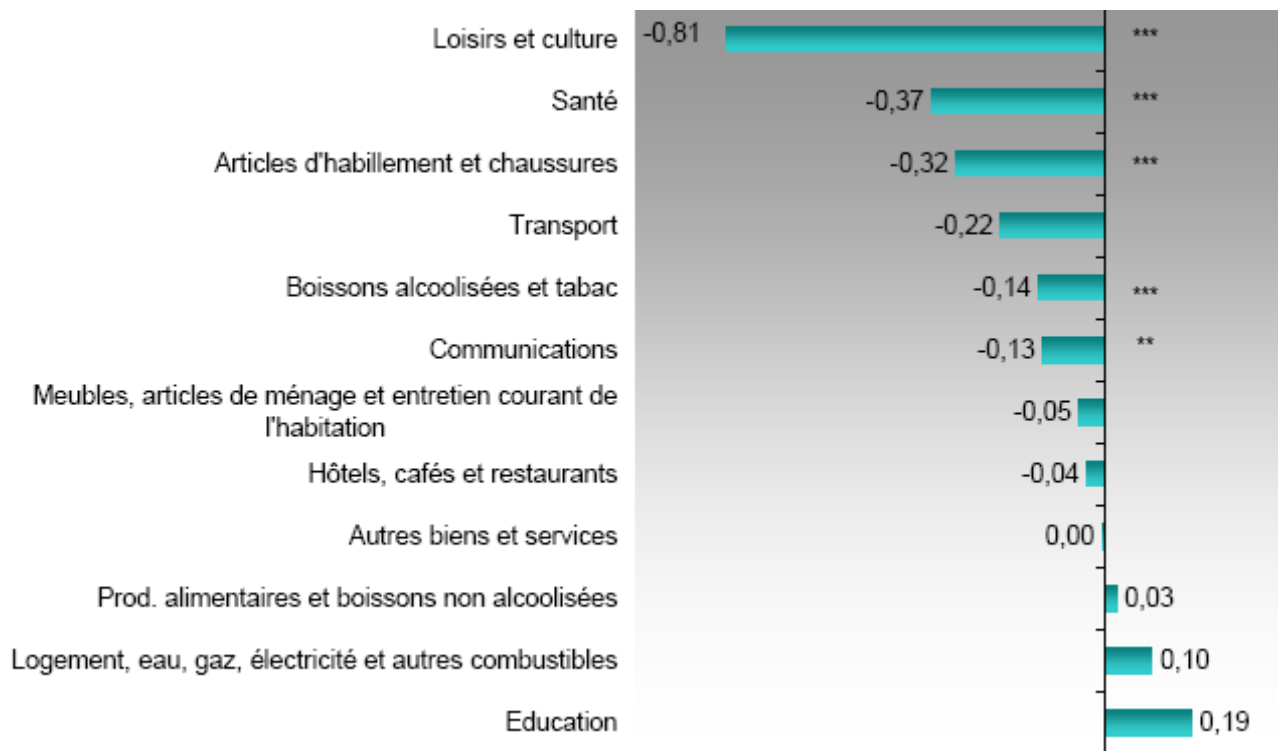
Document 4 : La dépense inutile selon M. Halbwachs

Les autres classes (moyennes et hautes), qui correspondent au fond à des niveaux de fortune différents, sont distinguées *immédiatement* par la conscience de la société d'après l'importance et surtout l'espèce des *dépenses*. La hiérarchie des ouvriers ou artisans était établie en tenant compte principalement de la durée ou de l'intensité de leur travail : ici l'inverse va se produire, et c'est par le peu de temps consacré au travail, par la quantité d'heures employées à ne rien faire d'utile, que les gens aisés ou riches vont être à la fois élevés au-dessus des autres, et classés les uns par rapports aux autres. (...)Aujourd'hui, c'est surtout des dépenses visibles, bien plus que des dépenses utiles et non ostensibles, et c'est du caractère non utile des dépenses publiques elles-mêmes, qu'on tient surtout compte dans le classement des hommes. Au premier rang de ces dépenses vient celle qu'on fait du temps sans visée lucrative, et qui est une ostentation de richesse. L'importance des réunions mondaines, des voyages d'agrément, est grande de ce point de vue : ce sont de vraies obligations. Comme une faible partie de notre vie se passe d'ordinaire en public, il est avantageux de faire connaître par des signes patents que nous avons gaspillé beaucoup de temps dans notre intérieur : de là le prix de la correction absolue, de la recherche même, dans nos vêtements et notre extérieur, l'importance de la politesse et des manières, acquises seulement après beaucoup de loisirs, au cours d'une vie peu occupée, et la valeur de la culture, de l'instruction, surtout désintéressée, et de nul usage en vue de fins pratiques et lucratives. Une forme raffinée du loisir, c'est l'oisiveté dont le riche jouit en quelque sorte par délégation, grâce à l'intermédiaire de sa femme, ou encore de ses domestiques. Le travail de la femme est incompatible avec la réputation de richesse du mari : pour qu'il soit bien clair qu'elle ne travaille point, on aime qu'elle en apparaisse incapable ; les japonais déforment les pieds de leurs femmes ; les Européennes, au moins pendant longtemps, ont tâché de réaliser un idéal de gracilité, de délicatesse, de faiblesse malade et factice. Le paradoxe se voit souvent d'un homme qui travaille péniblement pour que sa femme soit oisive, et par ce déploiement d'oisiveté manifeste que lui-même est oisif et riche. Il en est de même des domestiques : autrefois la richesse a pu se révéler sous les espèces d'un roi nègre gras et paresseux ; l'homme riche d'aujourd'hui engraisse le plus de laquais fainéants qu'il peut : ils sont paresseux pour son compte. La consommation dispendieuse et inutile se manifeste dans les vêtements que porte la classe riche. Ils sont en général peu pratiques, et laids : mais c'est leur rôle. Les chapeaux cylindriques, les talons hauts des femmes, et les corsets, gênent et engoncent, condamnent à l'oisiveté. N'est-ce point parce que notre sens esthétique est perpétuellement choqué par les innovations en matière de costume, d'abord appréciées parce qu'elles coûtent cher, que la mode change si vite ? Les appartements trop vastes, dont une partie seule est habitée, les meubles et les ustensiles non utilisables, mais riches, les grands parcs où les bêtes ne paissent pas, les animaux de luxe, chevaux et chiens, artificiellement déformés, jusqu'à ce qu'ils deviennent incapables d'aucun rôle pratique, sont autant d'exemples d'un même besoin de montre. Mais si ce besoin existe, c'est que c'est en effet d'après ces dépenses visibles qu'on range socialement les hommes : la dépense inutile semble signifier une quantité de dépenses utiles déjà faites, et celles-ci une puissance pécuniaire déterminée.

Source : Maurice Halbwachs, « Remarques sur la position du problème sociologique des classes », *Revue de métaphysique et de morale*, pp. 890-905, 1905

Document 5 : voir page suivante

Document 6 : Variation relative de la consommation selon le prix, par poste de consommation, en 2007



*** : Effet significatif au seuil de 0,01%

** : Effet significatif au seuil de 0,05%

Source : INSEE, Comptabilité Nationale in F. Recours, P. Hebel, R. Berger, « Effets de générations (*sic*), d'âge et de revenus (*re sic*) sur les arbitrages de consommation », CREDOC, Cahiers de recherche n°258, 2008

Document 5 : Surpoids et politiques publiques

Entre 1990 et 2002, la prévalence du surpoids dans la population adulte française est passée de 29,7 à 37,5 %, celle de l'obésité de 5,8 à 9,4 % [1]. Le surpoids et l'obésité sont des facteurs de risques pour nombre de pathologies – diabète, mobilité réduite, etc. –, générant, d'une part, des pertes de productivité et de revenus, et, d'autre part, des coûts médicaux importants. À titre d'illustration, en 1991-1992, une personne obèse coûtait en soins médicaux entre 166 et 344 euros (en euros constants de 2004) de plus qu'une personne non obèse. Puisque ces surcoûts sont pour l'essentiel à la charge de la Sécurité sociale, se pose un problème de hasard moral *ex ante* : les consommateurs ne font pas tous les efforts nécessaires en matière d'alimentation pour contrôler leur poids. Ceci constitue sans doute un des arguments les plus forts en faveur d'une intervention publique visant à modifier les choix alimentaires des agents. Cette dernière peut également s'appuyer sur d'autres considérations : l'existence d'un coût social de l'obésité, incorporant et dépassant le seul coût médical [2]; un déficit d'information des consommateurs quant aux conséquences de leurs choix ; ou leur incapacité à choisir les aliments susceptibles de maximiser leur bien-être sur le long terme, alors même qu'ils le souhaiteraient. Ce dernier argument renvoie à une forme de paternalisme réconciliant économie normative et santé publique.

[1] Selon les standards de l'Organisation mondiale de la santé, une personne est en surpoids si son indice de masse corporelle (IMC : poids en kg divisé par taille en mètres au carré) est supérieur à 25. Elle est obèse si son IMC est supérieur à 30. Les prévalences fournies par l'OCDE sont basées sur les données de poids et de taille auto reportées dans les enquêtes Santé de l'INSEE. Le poids reporté étant en général inférieur au poids réel, et la taille reportée supérieure à la taille réelle, les prévalences de l'obésité et du surpoids sont, dans ces enquêtes, sous-estimées. Ceci ne remet pas en cause le constat d'une hausse de ces prévalences au cours des vingt dernières années.

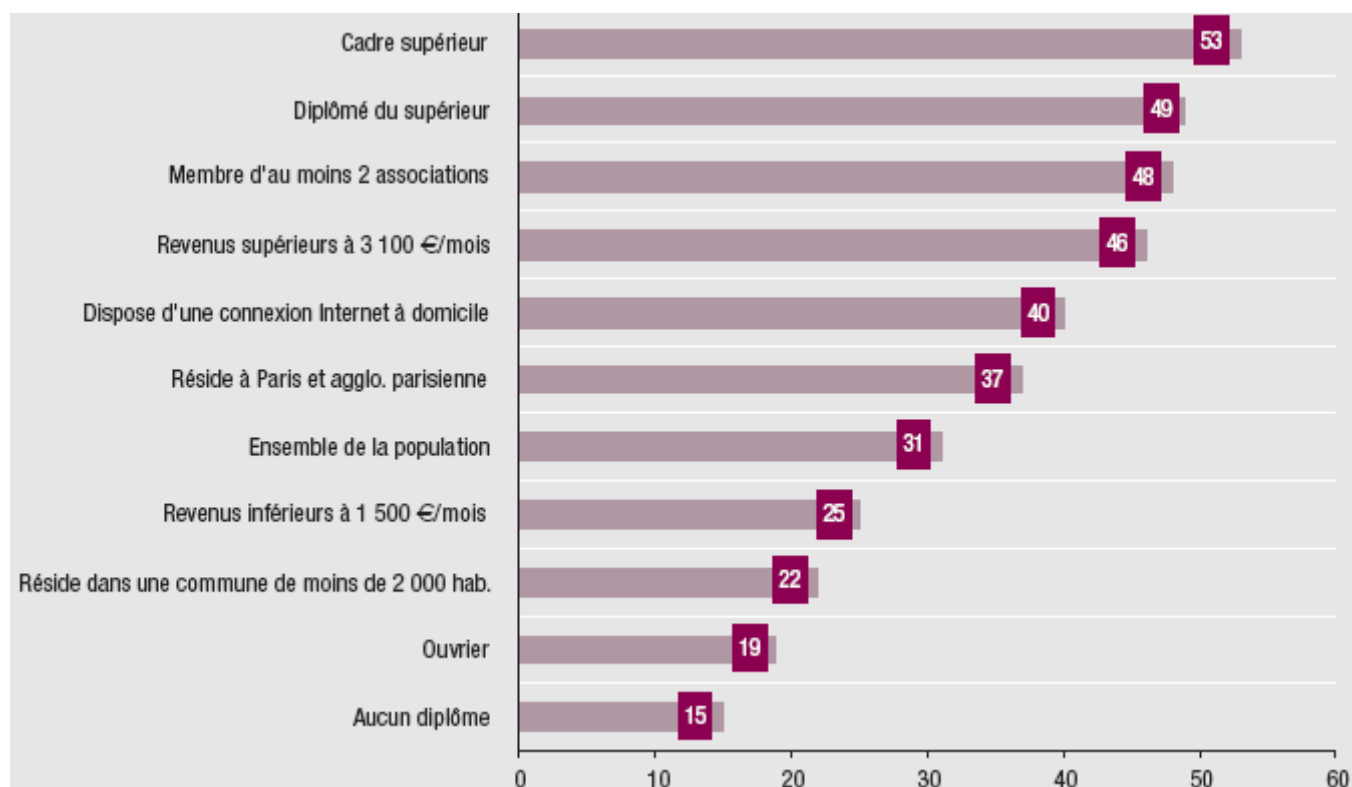
[2] Il est souvent fait allusion aux coûts sociaux de l'obésité mais, malheureusement, leurs calculs ne prennent pas en compte les bénéfices de la (sur-)consommation alimentaire pour le secteur agroalimentaire et la restauration. (...).

Source : Christine Boizot-Szantai & Fabrice Etilé, « Le prix des aliments et la distribution de l'indice de masse corporelle des Français », *Revue économique*, vol. 60, pp. 413-440, 2009

Document 7 : voir page suivante

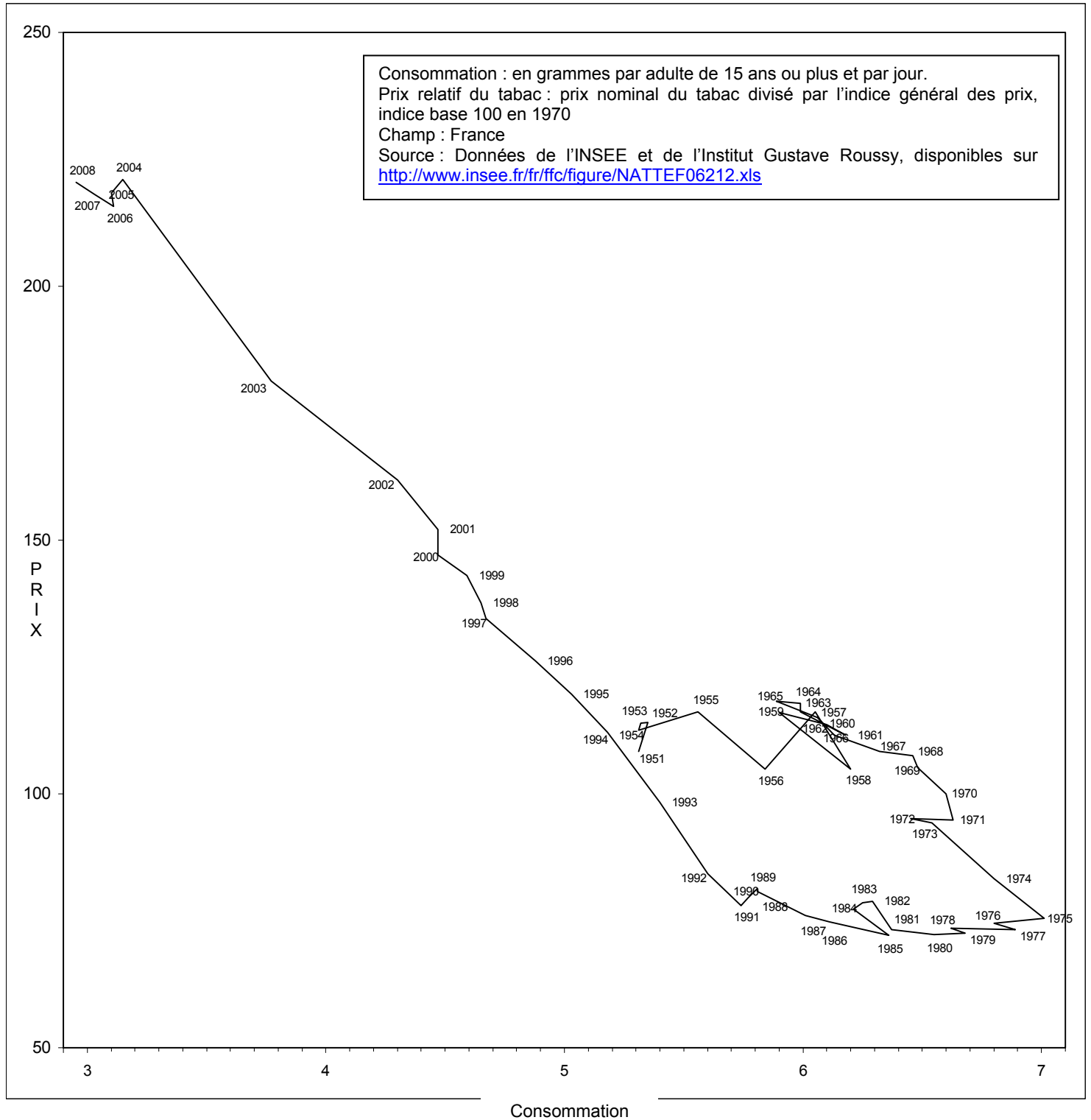
Document 8 : Le boycott

Pourcentage d'individu ayant déjà boycotté un produit précis



Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », 2006 in F. Delpal & G. Hatchuel, « La consommation engagée s'affirme comme une tendance durable », *Consommation et modes de vie* n°201, CREDOC, 2007

Document 7 : Consommation et prix relatif du tabac



1976 : « Loi Veil », interdiction de fumer dans certains lieux à usage collectif

1991 : « Loi Evin », réglementation de la publicité, interdiction de fumer dans certains lieux à usage collectif, sauf dans les emplacements réservés aux fumeurs

2003 : arrêté du 5 mars, obligation d'apposer un avertissement visible de caractère sanitaire sur les paquets de cigarettes

2003 : loi du 24 juillet, interdit la vente de tabac aux mineurs

2008, 1^{er} janvier : interdiction de fumer dans les lieux publics (décret du 15 novembre 2006)